



Paris, le 31 octobre 2024

Madame la Ministre,

L'Office national des forêts (ONF) fait face à des défis sans précédent dans un contexte de changement climatique et de transition écologique. La Cour des Comptes, dans son rapport du 19 septembre 2024, souligne l'urgence de revoir la trajectoire financière et humaine de l'établissement pour préserver la forêt publique française.

En 30 ans, les effectifs de l'ONF sont passés de 15 000 à 8 200 employés, soit une réduction de près de 45%.

Cette diminution drastique est préoccupante, tant pour les postes de fonctionnaires que pour ceux des ouvriers forestiers. La Cour des Comptes met en garde contre le risque de passer sous un seuil minimal pour exercer les missions de police et maintenir un « *effectif socle d'encadrants fonctionnaires* ».

De nouvelles missions d'intérêt général (MIG) sont demandées à l'ONF : des actions en faveur de la biodiversité, la défense des forêts contre les incendies, la création d'un parc naturel national, la gestion d'une fréquentation accrue du public en forêt, la lutte contre des incivilités croissantes...

La Cour des comptes, à l'instar de la CFTC, syndicat majoritaire de l'Office, a tiré la sonnette d'alarme : « *Soumis pendant de nombreuses années à des schémas d'emploi contraignants visant à réduire sa masse salariale, les moyens humains de l'établissement apparaissent désormais insuffisants pour répondre aux missions croissantes qui lui sont assignées.* »

Ces nouvelles missions, combinées aux crises que subissent les forêts publiques et à la contribution au plan de relance, ont considérablement accru la charge de travail des agents de l'ONF. Les équipes CFTC de l'Office le constatent tous les jours sur le terrain. Ouvrier, employé, technicien ou cadre, tous les personnels sont concernés.

Il est essentiel, Madame la Ministre, de donner à l'Office les moyens nécessaires pour relever les défis actuels et futurs. Nous espérons que cet appel sera entendu lors des débats budgétaires. Nous restons à votre disposition pour échanger sur ces enjeux cruciaux pour l'avenir de nos forêts et de notre établissement.

Eloi Schneider,
Délégué syndical central CFTC